

2

POURQUOI PARLE-T-ON D'UNE ÉCOLE "INCLUSIVE" ?

PRÉSENTATION

> Objectifs pédagogiques

- Comprendre le phénomène d'exclusion.
- Distinguer un environnement ségrégatif/intégratif/inclusif.
- Comprendre que l'école inclusive s'inscrit dans une perspective historique et se fonde sur des lois.
- Développer des aptitudes à l'échange et à la réflexion : en argumentant, en confrontant ses jugements à ceux des autres dans une discussion ou un débat.

NOTIONS CLÉS



C'est souvent l'ignorance et la peur de la différence qui mènent à des attitudes de rejet et d'exclusion des personnes en situation de handicap. Depuis cinquante ans, la scolarisation des enfants en situation de handicap a beaucoup évolué : les enfants en situation de handicap ont longtemps peu été scolarisés (exclusion) et lorsqu'ils l'étaient, cela se faisait principalement au sein d'établissements spécialisés (ségrégation). Dans les années 1980, ils ont été davantage accueillis dans des écoles ordinaires (intégration) mais surtout au sein de classes spécialisées créées au sein de ces écoles. En 2005, le droit à tous les enfants en situation de handicap d'être scolarisés dans l'école de leur quartier est inscrit dans la loi, et en 2019, celle-ci garantit la scolarisation inclusive de tous les enfants au sein d'une école qui permette de répondre aux besoins de chacun (école inclusive).

REPÈRES

- En 1989, la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) reconnaît le **droit à l'éducation pour tous les enfants** (article 28, et plus particulièrement article 23 pour les enfants handicapés).

Pour en savoir plus : www.droitsenfant.fr

- En France, ce texte est complété en 2005 par la loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées et définit des actions spécifiques. **Elle pose comme principe que tout**

le monde doit avoir accès aux loisirs, à la culture, à la santé, aux transports et à l'éducation. Ainsi, les enfants en situation de handicap doivent pouvoir aller à l'école de leur quartier, apprendre et s'épanouir.

- La loi pour une école de la confiance de 2019 évoque la scolarisation inclusive : « **Le service public reconnaît que tous les enfants partagent la capacité d'apprendre et de progresser. Il veille à la scolarisation inclusive de tous les enfants, sans aucune distinction.** »

ALLER PLUS LOIN

> À VOIR

Vidéo : Et si on s' parlait du handicap ?

Cap vers le handicap :

<https://www.youtube.com/watch?v=Xw1ANtJkHg>

Agathe s'est cassé la jambe, et avoir une jambe immobilisée, c'est sacrement handicapant. Ses amis mettent tout en œuvre pour l'aider mais l'école n'est pas tout à fait adaptée. Comment améliorer les choses ? Et comment sensibiliser leurs camarades sur le handicap ?

Nb : Le terme AVS « auxiliaire de vie scolaire » est désormais remplacé par AESH « accompagnant d'élève en situation de handicap ».

Vidéo : Vinz et Lou : A chacun son talent :

<https://ecole-inclusive.org/videos/>

Vinz doit constituer une équipe pour faire un relai à la piscine. Il s'appuie sur les caractéristiques physiques de ses camarades, quitte à en exclure certains...

Film : Wonder, de Stephen Chbosky (États-Unis, 2017)

August Pullman est un petit garçon né avec une malformation du visage qui l'a empêché jusqu'à présent d'aller à l'école. Aujourd'hui, il rentre en CM2 à l'école de son quartier. C'est le début d'une aventure humaine hors du commun. Chacun, dans sa famille, parmi ses nouveaux camarades de classe, et dans la ville tout entière, va être confronté à ses propres limites, à sa générosité de cœur ou à son étroitesse d'esprit. L'aventure extraordinaire d'Auggie finira par unir les gens autour de lui.

> À LIRE

Je déteste Ernesto, Sylvie Chausse, Éditions Thierry Magnier, 2003.

Marc-Antoine n'aime pas Ernesto.

Ernesto parle mal le français...

La maîtresse lui passe tout. Mais il joue au foot comme un dieu...

2

ACTIVITÉS / POURQUOI PARLE-T-ON D'UNE ÉCOLE "INCLUSIVE" ?

ACTIVITÉ 1

ON EN PARLE ?

> **Compétences travaillées**

- Parler en prenant en compte son auditoire.
- Participer à des échanges dans des situations diverses.
- Explorer ses idées, confronter ses idées, structurer ses idées.
- Prendre part à une discussion, à un débat ou à un dialogue : prendre la parole devant les autres, écouter autrui, formuler et apprendre à justifier un point de vue.

> **Enjeux pour l'EMC**

- La règle et le droit :
 - 1-b – Respecter les autres et les règles de la vie collective.
Participer à la définition de règles communes dans le cadre adéquat.
 - 1-c – Comprendre que la règle commune peut interdire, obliger, mais aussi autoriser.

> **Objectif**

Dans le cadre de la discussion à visée philosophique, amener les élèves à passer de l'expression de leurs sentiments à l'expression d'un jugement moral à travers un débat argumenté, en suivant trois étapes :

- a) je réagis à une situation avec mes sentiments ;
- b) je pense par moi-même avec les autres ;
- c) j'agis.

> **Pistes de réflexion**

- Recherche dans ta vie ou autour de toi des situations d'exclusion. Quelles situations peuvent conduire à l'exclusion et au rejet ? *Ex : parce que l'on est plus grand que la moyenne, ou plus petit. Parce que l'on s'habille différemment...*
- As-tu déjà vécu des situations dans lesquelles tu te sentais différent(e) des autres ? Pour quelles raisons ? Qu'as-tu ressenti dans ces moments ? *Ex : Sentiment d'être seul, d'être jugé, sentiment de honte...*
- Comment ont réagi les autres enfants ? *Ex : Mépris, évitement, agressivité, moqueries, mots qui blessent, excès d'attention...*
Qu'attendais-tu d'eux ?
- En as-tu parlé à des adultes ? Comment ont-ils réagi (paroles, actes...) ?

ALLER PLUS LOIN SUR LA DVP

La discussion à visée philosophique permet d'aborder des questions existentielles et de réfléchir au sens des choses. Elle amène les élèves à confronter leurs idées à celles des autres et à en interroger les limites : ce qui vaut pour moi vaut-il aussi pour les autres ?

Lien vers le document d'accompagnement d'Eduscol :

<https://eduscol.education.fr/document/37616/download>



À RETENIR : La peur de l'autre vient souvent de notre ignorance. Alors, quand on ne sait pas, on demande ! La vidéo de Vinz et Lou « T'es qui toi ? » montre que les questions, c'est mieux que des élucubrations !

<https://ecole-inclusive.org/videos/>

2

ACTIVITÉS / POURQUOI PARLE-T-ON D'UNE ÉCOLE "INCLUSIVE" ?

ACTIVITÉ 2

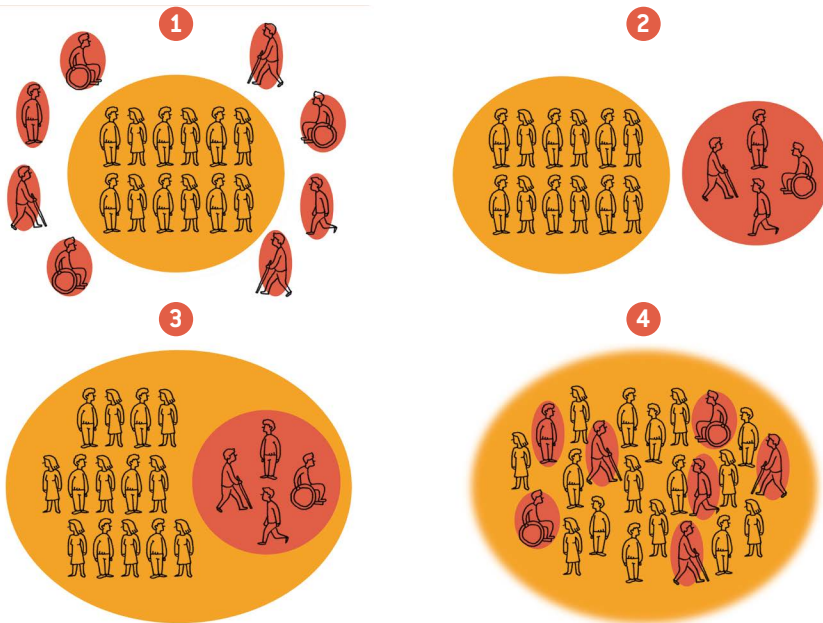
L'INCLUSION, C'EST LE CONTRAIRE DE L'EXCLUSION !

> Compétences travaillées

- Comprendre la signification des mots.

> Consigne

L'exclusion, c'est le fait de rejeter une personne en raison de sa différence. Le contraire, c'est l'inclusion. Entre les deux, il existe d'autres situations : la ségrégation et l'intégration. À l'aide des schémas ci-dessous, tu vas comprendre comment on passe d'une situation à l'autre.



Relie chacun des mots avec sa définition et indique le numéro de l'illustration correspondante :

Fait de rejeter, de mettre hors de son groupe, ceux qui sont différents >

Intégration -----

Fait d'accepter un petit groupe différent dans un groupe plus vaste >

Exclusion -----

Fait d'accueillir chacun, quelles que soient ses différences, dans un seul et même groupe >

Ségrégation -----

Fait de séparer un groupe en raison d'une différence >

Inclusion -----

Si un enfant a des différences au sein de ta classe, donne un exemple de ce que tu pourrais faire pour permettre son inclusion.

À SAVOIR : Il a fallu plusieurs lois en France pour que les enfants en situation de handicap soient scolarisés dans une école dite inclusive. De nombreuses lois leur reconnaissent le droit d'aller à l'école, mais c'est la loi de 2019 qui parle de scolarisation inclusive et oblige les écoles à accueillir tous les enfants, sans exception, et à répondre à leurs besoins pour qu'ils puissent apprendre et s'épanouir dans les meilleures conditions.

2

ACTIVITÉS / POURQUOI PARLE-T-ON D'UNE ÉCOLE "INCLUSIVE" ?

ACTIVITÉ 3

À LA CANTINE

> **Compétences travaillées**

- Comprendre des textes, des documents et des images et les interpréter.

> **Consigne**

Voici quatre situations qui peuvent se dérouler dans une cantine scolaire.

Chacune correspond à une situation différente : exclusion, ségrégation, intégration et inclusion.

À toi de relier par une flèche chaque exemple à la situation qu'il décrit :

Un enfant en situation de handicap qui ne peut pas déjeuner à la cantine sans être accompagné de son AESH* >	Inclusion
Les élèves de l'ULIS* dans une salle ou sur une table à part >	Intégration
Un enfant allergique qui peut venir à la cantine mais avec son propre repas >	Ségrégation
Un étiquetage, un choix, des préparations adaptées >	Exclusion

* AESH : accompagnant d'élèves en situation de handicap

* ULIS : unité localisée pour l'inclusion scolaire

CE QUI EST BON POUR TOI EST BON POUR MOI

Lorsque je croise une personne handicapée, je ne détourne pas le regard, je ne me moque pas. Je cherche au contraire mieux comprendre ce qu'il peut ressentir, et ce dont il aurait besoin pour vivre comme les autres. Comment puis-je l'aider ?

Par exemple, pour un enfant en fauteuil roulant, le problème n'est pas seulement qu'il ne peut pas marcher. C'est aussi qu'il rencontre de nombreuses difficultés pour se déplacer, et donc pour vivre avec les autres. C'est à nous tous de faire en sorte que cela change.

2

ACTIVITÉS / HANDICAP ET SITUATION DE HANDICAP

ACTIVITÉ 4

LES JEUX PARALYMPIQUES : INCLUSIFS OU SÉGRÉGATIFS ?

> **Compétences travaillées**

Français :

- Langage oral : Participer à des échanges dans des situations diverses.

EMC :

- La sensibilité : Respecter autrui et accepter les différences.
- Le jugement : développer les aptitudes à la réflexion critique, prendre part à un débat.

> **Supports**Vidéo explicative : <https://www.lumni.fr/video/c-est-quoi-les-jeux-paralympiques-1>> **Repères**

Les premiers Jeux Paralympiques datent de 1960, mais ce n'est qu'à partir de 1988 qu'ils se tiennent la même année et dans la même ville que les Jeux Olympiques.

Toutefois, Jeux Olympiques et Jeux Paralympiques ne se déroulent pas en même temps, contrairement aux épreuves hommes et femmes qui, même si elles sont distinctes car les capacités ne sont pas les mêmes, se déroulent dans le même calendrier.

Les Jeux Paralympiques se déroulent quelques semaines après les Jeux Olympiques, une fois que les installations sportives et les hébergements ont été adaptés aux handicaps des athlètes. Par exemple, la hauteur des paniers de basket est diminuée pour être adaptée aux fauteuils roulants, les entrées des chambres sont élargies pour laisser passer des fauteuils roulants ou aménagées pour les sportifs malvoyants, etc.

> **Consigne**

- La vidéo «Incassable» présente les portraits de 12 athlètes français qui ont participé aux Jeux paralympiques en 2021. https://www.francetvinfo.fr/jeux-paralympiques/videos-incassable-decouvrez-les-portraits-de-12-athletes-qui-representeront-la-france-aux-jeux-paralympiques-de-tokyo_4719231.html

En groupe, choisissez l'un de ses athlètes et réalisez sa présentation sur une affiche (Prénom et Nom, âge, discipline, palmarès...) et exposez-la à la classe, en expliquant pourquoi vous avez fait ce choix et ce que ce travail vous a appris.

2

ACTIVITÉS / HANDICAP ET SITUATION DE HANDICAP

ACTIVITÉ 5

DISCUSSION : QUAND L'ENVIRONNEMENT S'ADAPTE À CHACUN

> **Compétences travaillées**

Français :

- Langage oral : participer à des échanges dans des situations diversifiées.

EMC :

- S'estimer et être capable d'écoute et d'empathie.
- Se sentir membre d'une collectivité.

> **Thème de la discussion**

Comment l'environnement peut s'adapter pour répondre aux besoins de chacun ?

> **Orienter la discussion avec ces exemples de situations**

- **Dans un bus** → Il y a une plateforme qui sert pour permettre l'accès en fauteuil.

Plus d'infos : <https://www.parisinfo.com/paris-pratique/visiter-paris-avec-un-handicap/infos/guides/transports-et-handicap-se-deplacer-a-paris/transports-en-commun-adaptes/bus-parisiens-adaptes>

À qui d'autres peut être utile cet aménagement ?

- **Dans le métro parisien** → Est-il possible de se déplacer facilement pour une personne en fauteuil roulant ?

Plus d'infos : <https://www.ratp.fr/services-aux-voyageurs/plan-des-stations-accessibles-pmr>

À partir du plan du métro, trouve combien de lignes de métro peuvent être utilisées par une personne en fauteuil roulant ?

- **Un carrefour avec des feux de signalisation tricolores** → Il existe des feux sonores et une bande podotactile au sol.

- **Un menu dans un restaurant** → Il existe des menus avec des photos des plats.

Quel intérêt peut avoir un menu qui présente des ces photos de plats (pour tous) ?

- **Un cartable classique** → Il peut être remplacé par un cartable à roulette ou un cartable numérique.

- **Une salle de classe avec une estrade pour accéder au tableau noir** → Elle est réaménagée pour devenir une salle de classe de plain-pied.

- **Un musée** → Accessibilité à toutes les salles et animations, visites guidées adaptées à la lecture labiale et codées en langage parlé complété, outils adaptés pour les handicaps visuels...

Le musée du Louvre : <https://www.louvre.fr/visiter/accessibilite/un-musee-accessible-a-tous>

Le musée du Quai Branly : <http://www.quaibrantly.fr/fr/si-vous-etes/en-situation-de-handicap/>

Quelles adaptations ont été mise en place pour permettre à tous de visiter ces musées et de découvrir les œuvres dans de bonnes conditions ?

2

ÉLÉMENTS DE RÉPONSE

ACTIVITÉ 2

L'INCLUSION, C'EST LE CONTRAIRE DE L'EXCLUSION !

Relie chacun des mots avec sa définition :

- Exclusion : Fait de rejeter, de mettre hors de son groupe, ceux qui sont différents. Illustration n°1.
- Intégration : Fait d'accepter un petit groupe différent dans un groupe plus vaste. Illustration n°3
- Inclusion : Fait d'accueillir chacun, quelles que soient ses différences, dans un seul et même groupe. Illustration n°4.
- Ségrégation : Fait de séparer un groupe en raison d'une différence. Illustration n°2.

ACTIVITÉ 3

À LA CANTINE

Relie par une flèche chaque exemple à la situation qu'il décrit :

- Exclusion : pas de cantine pour un enfant sans AESH.
- Ségrégation : les élèves de l'ULIS dans une salle ou sur une table à part.
- Intégration : un enfant allergique qui peut venir à la cantine mais avec son repas.
- Inclusion : un étiquetage, un choix, des préparations adaptées...